

Combattre les discriminations, c'est l'affaire de tous !

La discrimination, ça nous concerne tous !

Aujourd'hui dans notre société, il est encore commun de penser que des personnes seraient prédestinées à certaines tâches (ex. les métiers de la petite enfance majoritairement occupés par des femmes).

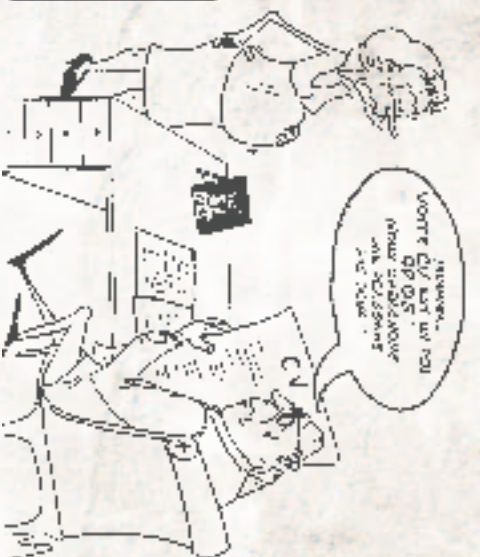
Des inégalités fortes persistent dans l'accès à l'emploi et/ou aux postes à responsabilité (ex. le taux de chômage des étrangers est plus élevé que le reste de la population; le nombre de femmes présentes dans les conseils d'administration des entreprises est faible, etc.).

Pour combattre ces discriminations insidieuses et massives, il faut changer l'ensemble de la société dans ses pratiques et ses mentalités. Chacun est responsable et doit se remettre en question.



À Lille, Marc et Sébastien, un couple PSE, désiraient louer un logement. Ils ont pris rendez-vous pour visiter un appartement, lorsqu'ils se sont présentés, la propriétaire leur a dit qu'elle ne souhaitait pas louer à un couple homosexuel. CEST ILLÉGAL ! La propriétaire doit être condamnée pour discrimination fondée sur l'orientation sexuelle !

La discrimination c'est quand...



À Paris, Abdoulaye est refusé à un poste de serveur dans un cabaret, alors que rien qu'à les mêmes qualifications à été accepté. Un testing a démontré qu'Abdoulaye a été refusé parce qu'il est noir. CEST ILLÉGAL ! Ce cabaret a été condamné pour discrimination raciale !

... **l'employeur.**
à partir d'un des critères interdits par la loi :
- Refusé de renouveler ton contrat de travail.
- Te paye moins que les autres.
- Refuse que tu fasses une formation professionnelle.



... **la propriétaire ou l'agence immobilière,**
en se basant sur un des critères interdits par la loi :
- Te dit que le logement qui est proposé à la location est déjà pris alors que c'est faux.
- Fait expier de te proposer uniquement les logements que tu n'as pas les moyens de louer ou d'acheter.

Valérie, Mourad n'a pas pu rentrer dans une boîte de nuit. C'était soi-disant une soirée privée. En réalité, Mourad n'est pas rentré parce qu'il a été discriminé. Ce soir-là, cette discothèque n'acceptait pas les Arabes. CEST ILLÉGAL ! Cette boîte de nuit a été condamnée pour discrimination raciale !

... **le vidéor de la boîte de nuit**
te refuse l'entrée en te disant qu'il te crève que ce va pas être possible » ou en prétendant que c'est une soirée privée alors que c'est faux.

Pourquoi lutter contre les discriminations ?

Parce qu'on est tous égaux et qu'on a tous le droit d'être traités de la même manière. Ce principe d'égalité est inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme de 1789.

En tant que collègue, lycéen ou étudiant, la discrimination peut te toucher et te pénaliser lors de ta recherche de stage, de premier emploi, de logement et même si tu veux t'amuser.

Si tu te trouves face à une discrimination, ose dire que c'est illégal ! La loi est de ton côté puisque le Code pénal punit la discrimination d'un maximum de 3 ans de prison et de 45000 euros d'amende. L'auteur d'une discrimination peut donc être sanctionné et condamné.

et toi que peux-tu faire ?

Diffuse l'info
Affiche le poster « discriminations » dans ton établissement. Propose un exposé sur ce thème en classe.

Signale les abus
N'hésite pas à en parler à des adultes de confiance. Ils t'aideront dans tes démarches auprès des associations ou des organismes compétents.

La discrimination peut être prouvée en justice, notamment grâce à la méthode du testing. Elle consiste à démontrer qu'en se présentant pour obtenir un emploi, pour louer un logement ou entrer dans une boîte de nuit, deux personnes se verront appliquer un traitement différent sur la base des critères interdits par la loi. Pour être valide, le testing doit être fait dans certaines formes (entretiens des propos, filmer la situation, etc.). Si tu es face à des pratiques qui te semblent discriminatoires, signale-les à une association qui pourra alors organiser une opération de testing.

GLOSSAIRE

- Racisme** : c'est le fait de rejeter quelqu'un parce qu'il/elle a un handicap (physique ou mental).
- Homophobie** : c'est rejeter quelqu'un parce qu'il/elle a des préférences amoureuses et/ou sexuelles pour une personne du même sexe.
- Mélanges** : ensemble d'rites, de pratiques philosophiques, sociales, etc., propres à un groupe, propre à un groupe, à une classe sociale ou à une époque.
- Mœurs** : ensemble de comportements, d'habitudes sociales et de coutumes propres à un groupe d'humains en rapport avec leur morale collective.
- Préjugés** : opinion injuste et préconçue souvent imposée par le milieu, l'époque, l'éducation, ou due à la généralisation d'un cas particulier.
- Racisme** : c'est le fait de croire que l'humainité est composée de races différentes et que certaines sont supérieures à d'autres. Cette idéologie est fautive : les « races » n'existent pas chez les hommes.

Comment ça se passe ?

La discrimination fait toujours référence à un acte alors que le racisme*, le sexisme*, l'homophobie*, la xenophobie* ou l'handiphobie* sont des idéologies*. Ces notions sont différentes mais elles se nourrissent toutes de préjugés* et de stéréotypes* comme :

- « Les blondes sont stupides »
- « Les handicapés ne peuvent pas faire de sport »
- « Les noirs ont le sens du rythme »

Les préjugés comme les stéréotypes sur les gens peuvent être positifs ou négatifs MAIS ils sont toujours simplificateurs et réducteurs.

C'est pour cela qu'ils peuvent aboutir à des erreurs de jugements ou pire à des discriminations.

Et toi, quels sont tes préjugés ?



discriminations

Ce dépliant est un guide dans le combat pour l'égalité, que nous devons tous mener au quotidien. Chaque Parisienne et chaque Parisien, quel que soit son âge ou son lieu de vie, doit connaître ses droits pour faire mieux barrage aux discriminations. Il est essentiel de faire savoir que des recours existent contre le racisme, l'antisémitisme et toute forme de traitement discriminatoire. Il est aussi fondamental de déconstruire nos préjugés pour qu'à l'avenir chacun se sente à sa place dans la communauté des citoyens. C'est tous ensemble que nous devons continuer à bâtir un Paris humaniste qui donne à ses jeunes les moyens de l'émancipation, le goût de la rencontre et le sens de la fraternité. Je vous souhaite une excellente lecture.

Bertrand DELANOÉ

Des organismes sont là pour te renseigner :
Les points d'accès au droit à Paris (03 95 187 197, 209 arrondissement) ont des permanences contre les discriminations sur RDV. Pour avoir leur coordonnées : http://www.cdad-paris.justice.fr/lieu_accuel/mjdd.html

SOS Racisme est une association de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xenophobie qui te donnera des conseils juridiques, t'accompagnera dans tes démarches et t'aidera à lutter contre les discriminations. Permanences téléphoniques au 01 40 35 36 55 les mardis et vendredis de 10h30 à 13h30.

Le MAG (Mouvement d'affirmation des jeunes gays, lesbiennes, bi et trans) est une association de jeunes de 15 à 26 ans qui aide d'autres jeunes homosexuels, bisexuels ou transsexuels à lutter contre l'homophobie et le sexisme. Pour les joindre : accuel@mag-paris.fr

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) est une association militante contre les discriminations et le racisme. Permanences sur RDV au MRAP au 01 53 98 99 98 ou à la Maison de Justice et du droit du 10^e arrondissement au 01 53 98 62 80.

Ces structures peuvent t'accompagner pour :
Saisir la Haute Autorité de Lutte contre Les Discriminations et pour l'Égalité, 11 rue Saint Georges, 75009 Paris - tél : 08 1000 5000.

Engager des poursuites judiciaires en déposant plainte au commissariat, à la gendarmerie ou auprès du Procureur de la République.

www.plusd'infos :
stop-discrimination.info. Site portail de la lutte contre les discriminations dans les 27 États membres de l'Union européenne.

haute.fr. Site présentant les missions de la HA.D.E et dominant toutes les informations pour saisir la Haute Autorité. Pour aller plus loin, tu peux même jouer à leurs « sessions games » : <http://www.haute.fr/elearning/>

lesindividus.fr : Site d'un groupe de militants qui vise à lutter, par l'humour et la dérision, contre les stéréotypes liés à l'origine.

parisgcontreladiscrimination.fr: Site du Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi mis en place depuis 2007 dans le 10^e arrondissement de Paris. Il présente les actions réalisées et actualise une bourse de stage pour les collégiens et lycéens.

préjugés-stereotypes.net : Site réalisé par des chercheurs en sciences sociales, qui permet d'aller plus loin sur ce que sont les stéréotypes et les préjugés.

sos-racisme.org: Site de l'association spécialisée dans la lutte contre les discriminations.

coexist.fr : « Coexist » est un programme d'intervention dans les collèges et lycées afin de lutter contre le racisme et l'antisémitisme.

Sexisme : C'est penser que le sexe opposé est inférieur. Le plus souvent ce sont les hommes qui pensent être supérieurs aux femmes.

Stereotype : cliché ou idée toute faite sur une personne ou un groupe de personnes en fonction de certains critères (apparence, physiques, sexe, religion, origine) et qui influence les manières de penser et d'agir vis-à-vis d'eux.

Xenophobie : c'est le fait de rejeter les personnes sous prétexte qu'elles sont étrangères.

Amadou, 16 ans, Paris 19^e

« Lors du stage de 3^e mon pote Marc a été accepté dans une entreprise et pas moi alors qu'on avait les mêmes notes. Grâce à l'aide d'une association, on a pu constater que j'étais victime d'une discrimination à cause de mes origines africaines. »

Fruit d'un travail commun entre l'APSV, SOS-Racisme et la Mairie de Paris, c'est un instrument de mobilisation des jeunes et des établissements scolaires dans la lutte contre les discriminations.



SOS RACISME



La discrimination est interdite par la loi. C'est un délit au même titre que le vol d'une moto ou l'agression d'une personne.

Tu trouveras la définition légale complète de la discrimination à l'article 225-1 du Code pénal et à l'article 1132-1 du Code du Travail.

discriminations



Photographies et graphisme : Quantiliano / Marie Planques



MAIRE DE PARIS